



Échanges de pratiques sur la mission d'administrateur ad hoc pour mineurs victimes

Objectifs de la formation

Faire le point sur les orientations de la mission d'AAH et échanger sur les pratiques territoriales

Public

Administrateurs ad hoc des associations d'aide aux victimes de France Victimes

Prérequis

Connaissance de la de la mission

Contenu

- Propos d'ouverture
- Échanges sur le financement, les évolutions de la mission et la reconnaissance de la mission d'AAH
- L'orientation pénale du dossier (comparution immédiate, composition pénale)
- La parole de l'AAH lors du procès
- Le placement des fonds, les relations avec les juges des tutelles, l'ouverture et la gestion des comptes
- Éléments sur la psychologie de l'enfant : manifestation et prise en charge du stress post traumatique chez l'enfant – questionnement sur la rupture avec l'agresseur membre de la famille
- Échanges sur des dossiers

35 stagiaires maximum

Durée en heures

1 jours = 7 heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Aude Camagne - Administrateur ad hoc et **Candice Le Guilloux** - Chargée de dossiers Conventions nationales et Mandats judiciaires

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, échanges sur les dossiers traités.

Coût

- Adhérents France Victimes : 50 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation.

